

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

L'Hôpital Pierre-Le Gardeur lauréat au Défi Énergie

Joliette, le 26 mai 2021- L'Hôpital Pierre-Le Gardeur du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière s'est distingué le 13 mai dernier au Défi Énergie en immobilier de BOMA Québec. Grâce à une réduction de sa consommation d'énergie de 15 %, et de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 32 % entre 2018 et 2020, il a mérité la 1^{re} place dans la catégorie *Amélioration de la performance énergétique* parmi les autres établissements inscrits du réseau de la santé et des services sociaux.

BOMA est un regroupement de propriétaires et de gestionnaires d'immeubles commerciaux. Parmi ses objectifs, il vise la réduction de la consommation d'énergie et des GES des bâtiments commerciaux, institutionnels et multirésidentiels d'un minimum de 10 % en 4 ans par la collaboration, le partage des connaissances, l'éducation et l'innovation.

Au-delà de l'efficacité énergétique

En entreprenant un projet d'amélioration énergétique, le CISSS de Lanaudière souhaitait s'inscrire dans une démarche de développement durable et de respect de l'environnement. Parmi les mesures implantées, notons la récupération de chaleur, l'optimisation des réseaux de chauffage et de refroidissement, la conversion de l'éclairage au DEL, l'amélioration et la modernisation de la ventilation, et l'implantation de nouveaux contrôles centralisés.

L'ensemble de ces travaux réalisés en partenariat avec la firme Ecosystem à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur, au Centre d'hébergement et de réadaptation en déficience physique de L'Assomption, au Centre d'hébergement de Repentigny et au CLSC Lamater de Terrebonne représente un investissement de 7 millions \$ répartis sur près de 7 ans, dont 1,6 million provenant de subventions gouvernementales. Le projet générera bientôt 757 000 \$ d'économies annuelles sur les factures d'énergie, lesquelles serviront à rembourser l'investissement. À terme, la consommation d'énergie sera réduite de près de 30 % et les émissions de GES de 68 %, soit l'équivalent de retirer 885 voitures de la circulation.

– 30 –

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière